

Traitements immunomodulateurs chez les personnes atteintes de SEP à partir de 55 ans

lundi 12 janvier 2026

[Le Registre suisse de la SEP](#)

Pour traiter la sclérose en plaques, plusieurs traitements sont utilisés, dont les traitements immunomodulateurs (DMT), qui visent à ralentir la progression de la maladie. À ce jour, il n'existe que peu de données sur l'efficacité et la sécurité de ces médicaments chez les personnes d'un âge plus avancé. C'est pourquoi une étude du Registre suisse de la SEP a examiné dans quelle mesure ces personnes atteintes de SEP d'un âge avancé ont recours aux DMT.

Dans la plupart des cas, la sclérose en plaques se déclare lorsque les personnes sont encore de jeunes adultes. On a toutefois constaté ces dernières années, que l'âge moyen des personnes atteintes de SEP augmentait. En effet, [selon une estimation récente](#), près de la moitié (47 %) des personnes atteintes de SEP sont âgées de 50 ans ou plus. Pour cette tranche d'âge, l'activité de la maladie peut diminuer, c'est à dire que la fréquence des inflammations et des poussées peut baisser. Ce sont précisément ces processus inflammatoires qui sont ciblés et freinés par les traitements immunomodulateurs (DMT) afin de ralentir la progression de la maladie. Cela signifie que l'efficacité des médicaments utilisés peut diminuer chez les personnes plus âgées. Par ailleurs, les effets secondaires des DMT peuvent devenir plus importants avec l'âge.

L'efficacité et la sécurité des traitements immunomodulateurs chez les personnes d'âge plus avancé, n'ont jusqu'à présent pas été suffisamment étudiées. Il n'existe donc actuellement aucune recommandation de consensus pour ce groupe d'âge quant à la poursuite ou l'arrêt d'un traitement en cours.

C'est pourquoi le Registre suisse de la SEP a examiné de manière approfondie la question de la prise des DMT chez les personnes atteintes âgées de 55 ans et plus.

L'analyse a porté sur 378 personnes âgées d'au moins 55 ans au moment de l'enquête.

Résultats de l'étude

- Un peu plus de la moitié (54,5 %) des participants et participantes prenaient un DMT au moment de l'évaluation.
- La plupart des personnes ont poursuivi leur traitement en cours.
- Les principes actifs les plus fréquemment utilisés étaient l'Ocrélizumab, le Fingolimod et le Diméthylfumarate.

Les scientifiques ont examiné plus particulièrement les facteurs qui influencent le recours ou non à un traitement immunomodulateur. L'analyse a montré que le suivi médical joue un rôle central. Une partie des personnes interrogées ne suivait plus de traitement neurologique régulier. Ces personnes ont déclaré avoir nettement moins souvent recours aux DMT. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que ces personnes sont peut-être considérées comme « à bout de traitements possibles », c'est-à-dire qu'il n'y a plus pour elles d'options thérapeutiques disponibles.

Chez les participants et participantes qui bénéficiaient d'un suivi régulier en neurologie, on a pu constater que ...

- les personnes atteintes de SEP récurrente-rémittente étaient celles qui recouraient le plus souvent aux DMT.
- ces médicaments étaient nettement moins utilisés pour les formes progressives de la maladie.
- les personnes d'un âge plus avancé et celles qui sont atteintes de SEP depuis longtemps, recouraient un peu moins souvent aux DMT, cependant pas de manière significative.

Conclusion de l'étude

Selon les résultats de l'étude, environ la moitié des participants et participantes ont suivi un traitement immunomodulateur. L'âge et la durée de la maladie n'ont joué qu'un rôle marginal et il n'existe pas de recommandation de consensus sur l'âge auquel un tel traitement peut et doit être arrêté. Les médecins et les personnes atteintes prennent cette décision individuellement, en fonction de l'évolution de la maladie, de la qualité de vie et des bénéfices potentiels du traitement. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir définir des recommandations thérapeutiques claires.

Vous pouvez accéder [ici](#) à la publication

Faites-vous déjà partie de la communauté scientifique ?

La participation active du plus grand nombre possible de personnes atteintes de SEP au Registre SEP est essentielle pour acquérir de nouvelles connaissances sur cette maladie. Vous pouvez vous inscrire à tout moment. N'hésitez donc plus à nous contacter en nous écrivant au registre-sep@ebpi.uzh.ch.

Texte/// Mina Stanikić a obtenu son doctorat au Registre suisse de la SEP sur le thème de « Vieillir avec la sclérose en plaques ». Après avoir obtenu son diplôme, elle a continué à travailler au sein de l'équipe du Registre en tant que post-doctorante. Elle poursuit depuis peu ses recherches à l'Université Harvard aux États-Unis.

Le Registre suisse de la SEP a été créé par la Société suisse SEP à l'initiative des personnes atteintes afin d'intégrer leur perspective dans la recherche. Ce projet de re-

cherche est mené par l'Université de Zurich. En collaboration avec les personnes atteintes de SEP, les scientifiques étudient différentes questions, toujours dans le but de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de SEP.

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, 1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch